

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF2411

présenté par

M. Acquaviva, M. Castellani, M. Colombani et M. de Courson

ARTICLE 24

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.